

# **SOCIÉTÉ ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN**

## **« SABC »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 57.363.630.000 F.CFA  
Siège social : 77 Rue du Prince Bell, BP 4036, Douala, Cameroun  
RCCM : DLA/1948/B/0538



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**DU 15 MAI 2019**



### **RAPPORT DE GESTION**

### **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de la société SABC (la « **Société** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité, de ses perspectives d'évolution et pour vous soumettre les Etats financiers de synthèse de la Société et les Etats financiers consolidés de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Les Commissaires aux comptes de la Société vous donneront dans leurs rapports, toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Nous soumettrons à votre approbation la ratification de la cooptation d'un administrateur.

Enfin, nous vous informerons de la décision de votre Société de mettre en place un mode de paiement unique des dividendes à compter de l'année 2020.

## **I. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE**

### **A. CONTEXTE POLITIQUE**

#### **Crise anglophone**

Malgré l'intensification des opérations de démantèlement des camps sécessionnistes par les forces de sécurité et de défense, les populations restent prisonnières de l'escalade de la violence dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ces violences ont généré une crise humanitaire sans précédent dans la zone : 437.000 personnes seraient déplacées dans le pays et 26.000 réfugiées au Nigéria (Source : HCR), d'où la mise en place d'un plan humanitaire d'urgence d'un montant de 12 milliards de F.CFA initié par le gouvernement camerounais. Sur le plan économique, le manque à gagner en termes de chiffre d'affaires est évalué à 269 milliards de F.CFA avec une perte de 6 milliards de F.CFA de recettes fiscales et 6.434 emplois en voie de disparition.

#### **Lutte contre Boko Haram**

L'armée continue de stabiliser la zone de l'Extrême-Nord, ce qui a favorisé la reprise de l'activité économique entre le Cameroun et le Nigéria au niveau du corridor Maiduguri-Bama-Banki-Amchidé. On note cependant une poussée du groupe terroriste vers la région de l'Adamaoua.

#### **Election présidentielle**

A l'issue de l'élection présidentielle du 7 octobre 2018, le Président Paul BIYA a été réélu pour un septième mandat avec 71,28% des voix.

### **B. CONTEXTE ECONOMIQUE**

Avec la production et la remontée des cours du pétrole brut, l'accélération de la mise en œuvre des réformes économiques, monétaires et financières ainsi que les programmes conclus avec le FMI, l'activité économique camerounaise, dans un contexte sécuritaire tendu, a timidement repris en 2018. La croissance attendue a été réévaluée à 4% par le FMI, contre 3,2% en 2017. Mais cette légère reprise a été impactée par l'environnement sécuritaire défavorable des régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui a fortement pénalisé l'activité économique, notamment celle du Groupe SABC avec un lourd bilan lié aux destructions matérielles en plus des pertes sur ventes estimées à ce jour à 25 milliards de F.CFA. Face aux risques de kidnapping et aux menaces à l'encontre de ses collaborateurs en service notamment dans la région du Sud-Ouest et pour garantir leur sécurité et celle de leurs familles, la Direction Générale du Groupe SABC a été contrainte de procéder à la fermeture provisoire de certains centres de distribution.

#### **Loi de finances 2018**

La loi de finances 2018 qui se traduit par un budget revu à la hausse de 176 milliards de F.CFA par rapport à 2017, a été arrêtée à 4.689 milliards de F.CFA. Au terme des trois premiers trimestres 2018, les réalisations des ressources budgétaires totales se sont situées à 3.472 milliards de F.CFA, soit une augmentation de 294 milliards de F.CFA (+9,3%) par rapport aux neuf premiers mois de 2017 où elles étaient de 3.178 milliards de F.CFA, et ce, grâce aux recettes internes, aux emprunts et aux dons. Les recettes budgétaires internes recouvrées se chiffrent à 2.391 milliards de F.CFA, en hausse de 220 milliards de F.CFA (+10%) par rapport à la même période en 2017 où elles se situaient à 2.171 milliards de F.CFA.

Les dépenses budgétaires totales s'élèvent à 2.959 milliards de F.CFA à fin septembre 2018 contre 2.982 milliards de F.CFA à septembre 2017, en diminution de 23 milliards de F.CFA (+3,8%). Cette baisse concerne essentiellement les dépenses publiques.

#### **Endettement**

Au 31 mai 2018, la dette directe du Cameroun est évaluée à 6.527 milliards de F.CFA (32% du PIB), contre 5.419 milliards de F.CFA (28% du PIB) en 2017. L'encours de la dette extérieure se chiffre à

4.956 milliards de F.CFA à fin mai 2018 contre 4.027 milliards de F.CFA pour la même période en 2017. La dette intérieure se situe quant à elle à 1.571 milliards de F.CFA contre 1.391 milliards de F.CFA à fin mai 2017.

### **Electricité**

- Barrage hydroélectrique de Nachtigal : Confiés au groupe belge BESIX, les travaux de construction de ce barrage prévus démarrer au mois de décembre 2018 pour une durée de 57 mois n'ont pas commencé. Le coût de l'ouvrage est de 786 milliards de F.CFA. Les accords financiers y afférents ont été signés le 8 novembre 2018 à Paris par le Ministre des Finances et une quinzaine de partenaires dont le chef de file est la Société Financière Internationale. Le barrage aura une capacité de 420 mégawatts et sera le plus grand aménagement hydroélectrique au Cameroun.
- ENEO : Le contrat de concession d'ENEO, filiale du groupe britannique ACTIS, a été renouvelé en août 2018 pour une durée de 10 ans.

### **Télécommunications**

Câble sous-marin Cameroun – Brésil : La société chinoise « Huawei Marine Networks » a bouclé, le 5 septembre 2018, les travaux de déploiement du câble sous-marin à fibre optique baptisé South Atlantic Inter Link (SAIL), ainsi que la connexion de l'infrastructure aux deux points d'atterrissement que sont la ville de Fortaleza au Brésil et Kribi.

## **II. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

L'exercice 2018, qui a été placé sous le signe de la vision client, a été marqué par le renforcement du rôle de notre Gouvernance (CODIR et COMEX) et des forums transversaux (comité sécurité, qualité, éthique...).

En dépit d'un contexte sécuritaire compliqué, la poursuite de la stratégie de SABC, qui consiste à avoir toute la gamme disponible sur tout le territoire, continue. Cette stratégie a porté ses fruits avec un recours extrêmement limité aux jeux concours au bénéfice de programmes de fidélité et de loyauté des points de vente (PDV).

La poursuite du désendettement et le pilotage du redressement de SABC, au travers de la mise en place de tableaux de bord et d'indicateurs de performances, sont assurés par la Direction Administrative et Financière.

En 2018, le climat social a été serein, notamment grâce au lancement du grand chantier de pesée des postes/filières d'emplois dénommé « Phoenix », à l'absence de licenciement, et au redéploiement de 250 collaborateurs impactés par l'arrêt des activités au Sud-ouest et Nord-ouest.

L'exercice 2018 a en outre permis de constater la résilience du Groupe SABC qui a réussi à faire croître ses volumes dans un contexte extrêmement difficile, signe que la stratégie actuelle paraît adaptée.

### **A. ACTIVITÉS COMMERCIALES**

#### **1. Marché global**

Les ventes globales de bières à fin décembre 2018, estimées à 6.500.000 hl hors gratuits et négoce inclus, sont quasiment stables par rapport à l'année précédente (-0.4 %).

Le marché global des boissons gazeuses à fin décembre 2018 est estimé à environ 3.500.000 hl, en régression de 1,9% par rapport à 2017.

Le marché des eaux, estimé à près de 3.200.000 hl par l'agence Nielsen, serait en progression de 46% par rapport à 2017 et de 17% sur le seul mois de décembre 2018.

Le marché des alcools mix, évalué à environ 567.000 hl, serait en augmentation de 5,7%.

## **2. Ventes**

Le volume distribué par la Société, tous produits confondus, pour l'exercice 2018, a été de 8.586.000 hl, hors gratuits et négoce inclus, , supérieur de 3,8 % à celui de l'exercice précédent.

### **2.1. Bières**

Les ventes de bières, au Cameroun, à fin décembre 2018 se situent à 4.655.000 hl, en régression de 1,6% par rapport à fin décembre 2017 et de -7,1% par rapport aux objectifs fixés.

Les ventes export se sont élevées à 43.700 hl de bières, en baisse de 0,6% par rapport à l'année précédente du fait de la période économique difficile que traverse la zone CEMAC ainsi que de l'amplitude des entrées frauduleuses de produits en provenance du Nigeria et de la Guinée Equatoriale.

### **2.2. Boissons gazeuses (y compris « Energy Drink » et Boissons Maltées)**

Les ventes de boissons gazeuses au Cameroun se situent à 2.883.000 hl, soit une hausse de 4,6% par rapport à l'année précédente.

Cette bonne performance est due à l'excellent comportement du Djino et du Vimto (en croissance respectivement de 82% et de 40% à fin décembre). La gamme Top enregistre une régression de ses ventes de 1,8% malgré le lancement de Top orange en format PET qui affiche une progression de 130.000 hl.

Le volume des ventes à l'export a été de 6.700 hl, en régression de 12% par rapport à 2017.

### **2.3. Eaux**

SABC avec SEMC réalisent un volume de 716.000 hl, en progression de 19,2%, principalement en raison de l'excellente performance de l'Eau Vitale qui nous a permis de réaliser des volumes additionnels de 280.000 hl et d'inverser la tendance baissière de nos parts de marché en eaux minérales. Le format Vitale en bidon 10 litres lancé en 2017 représente aujourd'hui 24% de nos ventes.

### **2.4. Alcools Mix**

Les ventes portent sur un volume de 333.000 hl, en progression de 1,3% par rapport à 2017. Le Booster Gin tonic affiche une progression de 45% à près de 21.000 hl en 2018 contre 14.000 hl un an plus tôt.

## **B. INVESTISSEMENTS**

Le montant des investissements réalisés en 2018 s'établit à 22.583 M F.CFA contre 23.969 M F.CFA lors de l'exercice précédent.

Ces investissements ont été principalement consacrés au renforcement de nos capacités industrielles et logistiques, notamment :

- Suite et fin de l'acquisition d'une ligne PET à Koumassi mise en service en avril 2018 ;
- Poursuite de l'installation de la nouvelle siroperie à Koumassi ;
- Transformation de la ligne boissons gazeuses en ligne mixte à Garoua ;
- Déplacement d'une soutireuse ex Garoua et installation sur une ligne à Yaoundé ;
- Création d'un centre d'emballage et d'un magasin Modern Trade dans le centre commercial Yaoundé 1 ;
- Mise à niveau de l'installation CO2 à Yaoundé.

## **C. EFFECTIFS**

Nos effectifs ont augmenté de 43 personnes au cours de l'exercice 2018, passant de 2.743 salariés lors de l'exercice précédent à 2.786 au 31 décembre 2018.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 547-1 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, les actionnaires sont informés qu'au 31 décembre 2018, aucun salarié, à la connaissance du Conseil d'Administration, n'est propriétaire d'actions de la Société.

## **D. RÉSULTATS FINANCIERS**

Les états financiers de synthèse ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Il est précisé que la Société a appliqué le nouveau référentiel comptable SYSCOHADA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application du nouveau référentiel n'a pas d'impact significatif sur les comptes de la Société.

Cependant, le référentiel SYSCOHADA imposant un calcul actuariel de la provision pour indemnité de départ à la retraite, ce dernier a été confié à la Société Allianz. Il en est ressorti une sous-valorisation de la provision de 2.696.313.178 F.CFA au 31 décembre 2017. Par conséquent, si la résolution soumise à l'Assemblée Générale sur ce sujet est approuvée, cette différence sera portée à l'ouverture des comptes au 1<sup>er</sup> janvier 2018, comme le permet le référentiel SYSCOHADA, en diminution du Report à Nouveau qui sera ainsi ramené de 18.649.118.464 F.CFA à 15.952.805.286 F.CFA.

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'établit à 345,6 milliards de F.CFA en augmentation de 3,2% par rapport à l'exercice précédent.

La valeur ajoutée dégagée en 2018 s'établit à 106,8 milliards de F.CFA (30,9% du chiffre d'affaires) contre 103 milliards de F.CFA lors de l'exercice précédent (30,9% du chiffre d'affaires).

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 305,5 milliards de F.CFA contre 298,1 milliards de F.CFA lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 40,1 milliards de F.CFA contre 36,9 milliards de F.CFA lors de l'exercice précédent, en hausse de 8,7%.

Le résultat des activités ordinaires s'est élevé à 39,1 milliards de F.CFA contre 32,3 milliards de F.CFA lors de l'exercice précédent, en progression de 21,1 %.

Le résultat net de l'exercice est de 25.674.473.642 F.CFA contre 21.938.161.920 F.CFA pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 17%. Ce résultat net enregistré représente 7,4% du chiffre d'affaires contre 6,5% pour l'exercice précédent.

## **III. ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES DE LA SOCIETE**

### **A. ACTIVITES ET RESULTATS DE SOCAVER**

En 2018, la production, avec les fours n°1 (qui a fonctionné jusqu'au 7 mai 2018) et n°2, a atteint 36.700 tonnes contre 34.000 tonnes prévues au budget et 49.800 tonnes produites en 2017. Ce volume a été réalisé avec un taux moyen de groisil de 72,71% et un rendement de 90,95%. SOCAVER a produit 538.000 casiers au cours de l'exercice 2018 contre un budget de 1.273.000 casiers. En 2017, la production était de 1.842.000 casiers. Les chiffres du budget 2018 montrent une anticipation à la baisse des activités bouteilles et casiers de 32% et 31% respectivement. L'activité casiers en 2018 a été particulièrement impactée par l'export qui a chuté, au final, de 82% par rapport à 2017 (- 460.000 unités).

L'exercice 2018 s'est soldé par un bénéfice net de 97.294.374 F.CFA ; SOCAVER n'a pas distribué de dividendes au titre de cet exercice.

### **B. ACTIVITES ET RESULTATS DE SEMC**

Sur le marché des eaux embouteillées, 2018 a été l'année du début du redressement pour SEMC avec 613.000 hl vendus, soit une progression de 65.000 hl (+12%) par rapport à 2017, principalement en

raison de la forte progression de la Vitale en bidon de 10 litres dont les volumes ont augmenté de 104.000 hl.

SEMC a lancé les sirops menthe et grenadine en juin 2018 et la Vitale en 0,5 litre en novembre. Un troisième parfum sirop est prévu en 2019.

L'exercice 2018 s'est soldé par une perte de 799.871.883 F.CFA ; SEMC n'a pas distribué de dividendes au titre de cet exercice.

### **C. RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDES DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES**

L'exercice 2018 se solde par un bénéfice net d'un montant de 24.860.526.918 F.CFA et un bilan arrêté à l'Actif et au Passif à un montant net de 360.756.630.973 F.CFA.

### **IV. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE SABC**

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les états financiers de synthèse tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net d'un montant de 25.674.473.642 F.CFA.

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 de la manière suivante :

Bénéfice net	25.674.473.642 F.CFA
Affectation à la réserve légale	1.374.236.051 F.CFA
Report à Nouveau des exercices antérieurs	15.952.805.286 F.CFA
Bénéfice distribuable	40.253.042.877 F.CFA
Distribution d'un dividende global de	15.029.271.060 F.CFA
Affectation à la réserve libre	9.270.966.531 F.CFA
Affectation au report à nouveau	15.952.805.286 F.CFA

L'Assemblée Générale pourrait donc fixer à 15.029.271.060 F.CFA le dividende brut global au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

Si vous approuvez cette proposition d'affectation et de répartition du résultat, le dividende brut unitaire au titre de cet exercice s'élèverait à 2.620 F.CFA pour chacune des 5.736.363 actions composant le capital social, correspondant, déduction faite de l'IRCM de 15% pour les actionnaires résidant en France et de 16,5% pour les autres actionnaires, à un dividende net unitaire de 2.227 F.CFA et 2.188 F.CFA respectivement.

La date de mise en paiement de ce dividende pourrait être fixée à compter du jour de l'Assemblée Générale tout en précisant que SABC étant une société cotée à la bourse de Paris, il pourra y avoir un décalage de quelques jours entre la date de l'Assemblée Générale et le règlement du dividende.

En conséquence de ces propositions, le solde du report à nouveau resterait inchangé à 15.952.805.286 F.CFA et le solde de la réserve légale serait porté d'un montant 10.098.489.949 F.CFA à un montant de 11.472.726.000 F.CFA et atteindrait ainsi son plafond.

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver les Etats Financiers de Synthèse Consolidés tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net d'un montant de 24.860.526.918 F.CFA.

## **V. EVÈNEMENTS IMPORTANTS ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 2018 ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT RAPPORT**

Conformément à l'article 138 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous portons à votre attention les évènements et informations suivants :

Dans le domaine de l'industrie brassicole, les efforts intenses et continus de l'association des producteurs d'alcool CAPA pour influencer la loi de finances 2019 n'ont pas été entendus. En conséquence, un certain nombre de réaménagements relatifs au calcul des droits d'accises vont désormais s'imposer à SABC, dont ceux mentionnés ci-dessous :

- le changement de la base Ad Valorem qui passe du prix grossiste au prix public conseillé, taxant ainsi une marge que ne fait pas l'industrie brassicole, une décision quasi unique au monde ;
- la diminution de l'abattement concédé dans la loi de finances 2017 sur les droits d'accises pour les bières titrant moins de 5,5% de taux d'alcool qui est ramené de 20 à 10% ;
- l'augmentation des droits d'accises spécifiques sur les spiritueux dits « alcools-mix » et qui s'appliquent dans le cas de la SABC à la Booster et qui passent de 1,5 F.CFA à 2 F.CFA par centilitre ;
- une taxe additionnelle de 0,5% sur toutes les importations.

L'impact de cette loi de finances, dont nous soulignons qu'elle n'a pas été prise en compte dans notre budget 2019, est de 32 milliards de F.CFA.

Dans ce contexte, SABC a donc dû mener des tractations longues et compliquées avec les associations de consommateurs, sous l'égide du Ministère du Commerce, afin de pouvoir répercuter une partie seulement de ces taxes supplémentaires sur le prix de vente. Elle a également augmenté, à contrecœur, ses prix de ventes sur quelques produits le 1<sup>er</sup> mars 2019 : la bouteilles de bière format 65 cl, les alcools-mix, les marques Djino, Vimto et Orangina, principalement. SABC n'a pas augmenté ses prix dans la région du Nord, ni ceux de la Manyan, de la Beaufort 50 cl, des gammes Coca-Cola et Top.

## **VI. PREVISIONS POUR L'EXERCICE 2019**

### **A. PERSPECTIVES DE CONTINUATION DE L'ACTIVITÉ**

Lors de l'établissement du budget 2019, c'est-à-dire avant l'adoption de la nouvelle loi de finances et par conséquent avant l'application des nouveaux droits d'accises, les prévisions de vente se présentaient comme suit :

- Bières : les volumes étaient estimés à environ 4.730.000 hl, soit une progression de 1,7% par rapport à l'année 2018 grâce notamment à la disponibilité retrouvée des produits, à la réorganisation et la professionnalisation des distributeurs, à la nouvelle stratégie de distribution, et au programme « Ambassadeur » ;
- Boissons gazeuses et sirops : les volumes auraient dû s'établir à environ 3.070.000 hl, soit une progression de 6,7% par rapport à l'année 2018 du fait principalement de la nouvelle organisation et de la solidité des fondamentaux ;
- Eaux : les volumes auraient dû atteindre un peu plus de 830.000 hl, soit une progression de 17% par rapport à 2018, ceci grâce, surtout, à la segmentation de nos marques et de nos prix, à la capacité de distribution de SABC et à des campagnes marketing qui soulignent les avantages de nos produits (qualité, expertise SEMC et disponibilité) ;
- Alcools-Mix : les volumes auraient dû atteindre 360.000 hl, soit une progression de 8% par rapport à 2018, grâce notamment au lancement du Booster Rhum Ginger.

Suite à l'application de la nouvelle loi de finances 2019, et l'augmentation consécutive des prix déclenchée le 1<sup>er</sup> mars 2019, nous nous attendons à une baisse des volumes de 10% sur les références pour lesquelles nous avons dû augmenter les prix, soit près de 450.000 hl.

## **B. EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA TRÉSORERIE**

Une amélioration significative de la situation de trésorerie a été envisagée au moment de l'élaboration du budget 2019. Cependant, la situation sécuritaire, ainsi que la loi de finance 2019, promulguée après l'élaboration du budget, sont extrêmement pénalisantes pour notre activité et remettent en question fondamentalement l'ensemble des prévisions. Les premières estimations indiquent que la trésorerie devrait se détériorer en 2019.

## **C. PLAN DE FINANCEMENT**

En 2017, SABC a contracté des crédits à moyen terme à hauteur de 30 milliards de F.CFA sur cinq ans, afin de financer ses investissements et réduire le risque de taux sur les crédits spots. En septembre 2018, SABC a commencé à rembourser cette enveloppe et son remboursement, au titre de 2019, s'élèvera à 8,7 milliards de F.CFA (en capital et intérêts).

Les fonds empruntés, nécessaires pour couvrir les acquisitions de 2018, devraient être suffisants pour les investissements prévus au budget 2019.

## **VII. AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

Nous vous informons que la Société Nationale d'Investissement du Cameroun « SNI » dont le mandat d'Administrateur prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, a désigné Mme Blandine Aline KOH NDJODO Epouse ANDZE OLINGA, en qualité de nouveau représentant permanent au sein du Conseil d'Administration de la Société, en remplacement de Mme Yvette NGBWA BALA, et ce, à compter du 6 mars 2019.



Nous vous informons de la cooptation de Madame Laurence DEQUATRE en remplacement de Monsieur Pierre CASTEL au Conseil d'Administration du 10 avril 2019 et vous proposons de ratifier sa cooptation pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur.



Conformément aux dispositions de l'article 140 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique, vos Commissaires aux comptes vont vous présenter les rapports général et spécial au titre de l'exercice 2018. Vous aurez à approuver les termes et conclusions du rapport spécial et les conventions qui y sont mentionnées.



Le mode actuel de règlement des dividendes par notre société (par chèque) ayant été critiqué par nos Commissaires aux comptes (risques de perte de chèque ou de caducité des chèques), nous vous informons de la mise en place, à compter de 2020, d'un seul mode de paiement en vue du règlement des dividendes futurs : le virement bancaire.





Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.

Le Conseil d'Administration remercie tout le personnel de la Société pour son travail, sa motivation et son dévouement.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**